



Nous avons prévu de tenir l'assemblée générale annuelle de la CGT Finances Publiques Paris le 17 novembre...mais, le gouvernement a décidé le confinement, les réunions à plus de 6 sont interdites à la DGFIP et la Bourse du Travail est fermée aux réunions.

Nous avons fait le choix de maintenir cette AG mais en vidéoconférence.

Pourquoi, un tel choix ? Tout simplement parce que si nous sommes masqué.es nous refusons d'être baillonné .es ! Le gouvernement, la direction générale et la direction parisienne ne nous feront pas taire, ne VOUS feront pas taire.

Si au cours de l'année 2020, nous avons été confiné.es, l'action syndicale, elle, ne l'a pas été. Dans des conditions exceptionnelles et difficiles, nous avons tenu et nous avons été présent.es.

En toute transparence, ce journal restitue les sujets abordés lors de cette assemblée générale. Nous publions également trois expressions émanant des agent.es de sites ou services de la DRFiP.

Bonne lecture !

Diafoirus sévit... mais le malade n'est pas imaginaire !

Lorsqu'un cas de COVID est déclaré dans l'un des services, que fait la direction ? Rien ou si peu. A telle enseigne que les médecins de prévention s'en sont inquiétés par écrit auprès de la direction. C'est la CGT qui a imposé que le Service Départemental de l'Enregistrement (SDE) du 6^e soit fermé pour une semaine en raison du COVID. Mais il est vrai que le Directeur Régional avait osé répondre à la CGT qui, le 29 octobre, demandait que la prestation supplémentaire de ménage soit réactivée : « Cette mesure était d'ailleurs plus d'ordre psychologique pour rassurer les agent.es, le virus ne se transmet pas par les poignées de porte. » (Sic!). Les collègues du 20^e avec la CGT et Solidaires qui ont initié une pétition sur le ménage ont bien raison.

Mais le directeur général qui considère que ni les espaces de travail en plateau, ni les espaces confinés, ni les transports en commun (métro ou RER) (ni donc les poignées de porte pour le Directeur) ne sont des vecteurs de propagation du virus, vient d'en identifier un vecteur de propagation, vous ne voyez pas ? Hé bien ce sont les organisations syndicales puisque la jauge des HMI a été fixée à 6 bien que les organisations syndicales veillent à respecter les gestes de protection et les mesures sanitaires.

Le 20 octobre, les agent.es du Centre de Gestion des Retraites, délocalisé à Châteaubriant (44), devaient être reçu.es par groupes de 5 par le directeur. Ils ont refusé d'être divisés. Tandis que le premier groupe du CGR était reçu par les Directeurs, les collègues convoqués ultérieurement se sont invités à la réunion, accompagnés par la CGT et Solidaires. À peine la délégation ouvrait-elle la porte de la salle de réunion que les Directeurs ont rappelé les consignes de distanciation sociale (c'est même à ça qu'on les reconnaît). A croire que les agents avaient brusquement créé une grave situation de propagation du virus en raison de leur refus de voir leur service délocalisé !

Retraites, emplois, salaires



On ne veut pas en rester là

Rejoignez-nous !

Syndiquez-vous !

CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris

Site : www.cgtdgfp75.org

Courriel : cgt.drifip75@dgfp.finances.gouv.fr

Tél : 01 44 85 87 49

Mais qui est responsable de la grave crise sanitaire et sociale que nous traversons ?

L'adresse au monde du travail, en date du 4 novembre, du CCN (comité confédéral national) de la CGT, c'est-à-dire son parlement, indique que « d'un point de vue sanitaire, la situation est « hors de contrôle » avec une circulation du Covid bien supérieure à celle du mois de mars. Pourquoi ? Parce que les leçons n'ont pas été tirées : les fermetures de lits dans les hôpitaux continuent, les personnels sont épuisés et l'organisation des tests dysfonctionne... ». Ce sont les gouvernements successifs qui sont responsables de la situation de l'hôpital public, puisque entre 2003 et 2018, il ont fermé 95 hôpitaux et 68 172 lits dont 4 172 de 2016 à 2018.

Et ils continuent. Ainsi, en plein deuxième confinement, l'AP-HP vient d'annoncer la fermeture des urgences de l'Hôtel Dieu. Mais heureusement que les urgences de l'Hôtel Dieu étaient ouvertes le 13 novembre 2015, soir des horribles attentats à Paris, permettant de sauver des vies. Le 6 novembre dernier, alors que la CGT, avec des élu.es, avait appelé à un rassemblement avec les personnels de l'Hôtel Dieu, la réponse du préfet de Paris a été de verbaliser une bonne partie des hospitaliers et militants ce jour-là pour « participation à un rassemblement illégal ».

Les fourberies... ...de certains

Votée en août 2019 la loi dite de « transformation de la fonction publique » entend détruire le statut général des fonctionnaires en favorisant le recours à des contrats de mission, à des contrats à durée déterminée (CDD) n'ouvrant pas droit à la titularisation comme fonctionnaire. Les différents outils dits « de ressources humaines » contenus dans cette loi comme la rupture conventionnelle ou le détachement d'office pourront être utilisés pour pousser les fonctionnaires à quitter la fonction publique ou pour les obliger à suivre leurs missions concédées au secteur privé.



Quasiment tous les décrets d'application de cette loi ont été publiés. Ils représentent des attaques sans précédent contre les instances représentatives des personnels. Des conseils sociaux d'administration (CSA) seront mis en place en liquidant les CHS-CT, dont l'utilité est pourtant largement démontrée avec la crise sanitaire. En matière de mutation c'est la généralisation des postes à profil, le droit à mutation pour convenances personnelles mis à mal et la suppression des CAP. En matière de promotion, les lignes directrices sont un nouvel outil managérial reposant sur l'arbitraire et des critères subjectifs. Les procédures disciplinaires, elles, sont renforcées.

Pour la CGT c'est un outil qui favorise la mobilité contrainte des personnels dans un contexte de restructurations des services, de transferts ou d'abandons de missions, d'externalisations, qui vont s'accélérer avec la réforme de l'organisation territoriale de l'État, la mise en œuvre des secrétariats généraux communs, la réforme des administrations centrales, et le projet de loi 3D (Déconcentration, Décentralisation, Différenciation).

C'est dans ce contexte que sont mis en œuvre le NRP (nouveau réseau de proximité) et la démétropolisation. Le NRP c'est la liquidation du réseau des centres des finances publiques (CFP) et des trésoreries (environ 4 000, soit le réseau le plus dense après celui des écoles). À l'horizon 2022, 4 900 seront emplois supprimés (qui s'ajouteront au 20 000 supprimés depuis 2008), plus de 1 000 implantations territoriales disparaîtront et 3 000 agents seront forcés à la mobilité.



Tartuffe ou l'imposteur... à la DGFIP !

Alors que le pays vit son deuxième confinement, le Directeur général a décidé de profiter de la gravité du moment pour accélérer dans l'ordonnancement des restructurations des services de la DGFIP en demandant à ses fidèles collaborateurs locaux de tout mettre en œuvre pour que le processus de destruction de notre administration à réseau soit finalisé à brève échéance.

Le Livret du Manager (on ne dit plus chef de service dans la novlangue directionnelle) décline les pires techniques managériales du privé. Il s'agit d'«embarquer» agents, usagers et élus dans ce Nouveau Réseau de Proximité si mal nommé, dénomination traduisant toute la duplicité et l'hypocrisie de ses initiateurs.

La première étape du NRP à Paris commence dès 2021 avec les fusions des SIP 11^e Ledru Rollin-Oberkampf, 12^e Daumesnil-Picpus, 15^e St Lambert-Necker, des SIE 9^e Est-Ouest, 17^e Ternes-Batignolles et des PCE 6e-7e, 5e-13e-14e. D'ici 2022, 4 sites sur les 26 existants (soit 15%) vont disparaître (15^e Abbé Groult, 14^e Bénard, 5^e et 18^e Boucry). **Et en 2026, que restera-t-il ?**

Les restructurations 2021, à l'ordre du jour du CTL du 19 novembre, touchent plus de 300 agents. Des structures regroupant jusqu'à plus de 60 collègues sont mises en place. Le but est clair et connu d'avance, à savoir supprimer encore et toujours plus d'emplois. De plus, ces restructurations entraîneront de fait et brusquement, pour une partie des collègues concerné.es, un changement de mission (par exemple entre assiette et recouvrement dans les SIP). Dans la déclaration liminaire à ce CTL, nous interpellons, le directeur régional à propos des délocalisations (et non relocalisation terme fallacieux utilisé par l'administration). C.F. lettre des agent.es du CGR ci-dessous.

(...) Ce n'est que le début des délocalisations à venir, ainsi un groupe de travail se tient à la DG, le vendredi 20 novembre avec ce qu'il faut malheureusement qualifier de fin des SIE. C.F. tract sur www.financespubliques.cgt.fr.

(...) Et ce n'est qu'un exemple des nombreux groupes de travail qu'organise la Direction générale pour démanteler notre administration (contrôle fiscal, recouvrement, accueil, cadastre, secteur local, gestion État...).

Retrait du NRP et de la démétropolisation !
On lâche rien !

Alors, que faisons-nous ?

Nous allons organiser des HMI unitaires sur tous les sites parisiens.

Nous tiendrons ces HMI en présentiel en respectant bien évidemment toutes les protections sanitaires (distanciations physiques et masques). Nous les tiendrons dans les halls, nous les tiendrons sur les plateaux vides, nous les tiendrons à l'extérieur s'il le faut, mais nous les tiendrons.

Nous exposerons la gravité de la situation et nous ferons partout une proposition d'action concrète. Nous inviterons tous les collègues à participer à un rassemblement à la direction à Réaumur au mois de décembre.

Nous tiendrons ce rassemblement comme une première étape de la mobilisation à engager.

Enfin, puisque le directeur ne veut pas revoir les agents du CGR et du 5^e, nous les aiderons à organiser concrètement ces délégations.

PÉTITION CONTRE LE DÉMÉNAGEMENT DU SITE GEOFFROY SAINT-HILAIRE :

Nous agents du site Geoffroy Saint-Hilaire, SIP 5^e, SIE 5^e, PCRP 5^e 14^e, PCE 5^e/13^e, BDV 6^e Sud, nous vous demandons :

- le maintien de toutes les missions sur le site,
- le maintien de tous les services sur le site,
- les effectifs pour assurer toutes les missions et tous les services,
- le maintien du site Geoffroy Saint-Hilaire comme site des Finances Publiques dans le 5^e arrt de Paris.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur, de nous recevoir en audience afin de discuter de nos revendications.

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : POUR UN RENFORCEMENT IMMÉDIAT DU NETTOYAGE DES LOCAUX*

La note « COVID 19 (Coronavirus) » du 15 avril 2020 diffusée dans nos services par le Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers rappelait : « l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la santé physique et mentale des salariés et veiller à l'adaptation des mesures selon l'évolution des circonstances. [...] Le nettoyage des locaux est une obligation à la charge de l'employeur prévue par l'article 2 du décret du 28 mai 1982 modifié « [...] les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes ». Et cette note rappelait également les articles du code du Travail L4121 à 4124 précisant les obligations de l'employeur et des salariés en la matière. C'est sur la base de ces textes officiels qu'entre avril et juillet 2020, un dispositif de nettoyage exceptionnel par des sociétés mandatées a été mis en place pour prévenir les risques de contagion de COVID-19 dans nos services.

Selon les annonces du 14 octobre 2020, l'État d'Urgence Sanitaire est de nouveau décrété en Ile de France. Dans ce contexte il n'est plus tolérable que la DRFIP Paris IdF diffère la remise en place d'une prestation complémentaire de nettoyage avec un personnel en nombre suffisant, et de mise à disposition de matériel de protection des agents et des usagers « quoi qu'il en coûte » !

Nous exigeons :

- la présence constante sur la journée d'équipes renforcées de nettoyage des services et parties communes, des poignées de portes, toilettes, espaces détente/distributeurs de boissons et de la cantine, et de l'accueil y compris les toilettes ;
- la mise à disposition pour tous les services de diffuseurs et d'un volume adapté de gel hydroalcoolique, de lingettes désinfectantes et de masques efficaces et sûrs.

*Pétition initiée à Paganini avec 250 signatures et élargie à tout Paris avec à ce stade 900 signatures.

Messieurs,
- le Ministre,
- le Directeur Général,
- le Directeur Régional,

Nous, les agents du Centre régional des Retraites de Paris nous nous adressons à vous suite aux différentes communications que vous avez faites au sujet de la démétropolisation ? relocalisation ? de notre service à Châteaubriant le 01/01/2022.

Sur le fond :

- de grâce cessez de penser à notre place et de prétendre que vous savez mieux que nous ce qui est bon pour nous : nous ne sommes pas vos enfants mais bien des adultes.

Nous doutons que vous ayez étudié en amont les chances de votre projet de nous séduire : en effet, la moyenne d'âge des agents du CGR de Paris est proche des 50 ans, âge auquel, il nous semble nous sommes assez mûrs pour savoir où nous voulons vivre.

La majorité d'entre-nous possède un appartement, une maison...

La majorité d'entre-nous a aussi un conjoint qui travaille en région parisienne, des enfants qui y sont scolarisés, qui y étudient...

La majorité d'entre-nous a un équilibre de vie et nous aurions sans doute demandé depuis longtemps une mutation si nous pensions que l'herbe était plus verte à Châteaubriant ou ailleurs...

Le CGR de Paris est situé dans un quartier central et extrêmement agréable ce qui n'est sans doute pas pour rien dans son attractivité et la stabilité de son effectif. Sans parler de l'intérêt pour notre travail, de nos compétences et la présence d'un accueil de nos pensionnés.

Notre expérience fait que nous avons aussi connu la lente mais sûre érosion de nos services ruraux longtemps dénoncée par **nos organisations syndicales** qui n'ont cessé de vous signifier que le Service Public est essentiel à la vie de **tous** les territoires urbains, péri-urbains ou ruraux.

Notre maillage territorial était un atout, vous l'avez détruit et vous vous étonnez maintenant de l'émergence de mouvements de type « gilets jaunes » et semblez découvrir la désertification de nos campagnes et du fossé creusé par la disparition de tous les services publics dans tous les territoires de la République. Fossé creusé par vous-mêmes !

Vous souhaitez repeupler artificiellement des villes petites ou moyennes en y implantant des services qui ne rendront aucun...service à la population...en essayant de faire croire le contraire...

Nous voulions vous informer que nous ne sommes pas dupes...et nous doutons que vos amis les maires des communes cibles le soient.

Sur la forme :

- tout cela est une opération de communication mal ficelée : annonces aux maires à grand renfort de clins d'œil amicaux et de tapes sur l'épaule...annonces aux différentes Directions en vrac et dans le désordre, annonce aux Organisations syndicales de la DRFiP de Paris un vendredi soir à 16 heures passées, convocation des agents du CGR de Paris à une réunion d'information informelle la veille à 16 heures 35 pour le lendemain après-midi : étonnement devant la colère des agents à qui on venait d'apprendre que leur emploi allait disparaître un an plus tard...



Bref, une cacophonie épouvantable sur fond de pandémie anxiogène...

Mais...nous dites-vous : ce qui angoisse les agents ce n'est pas de voir disparaître leur emploi, leur implantation géographique, c'est de ne pas savoir quand !!!

De grâce Messieurs, cessez de nous dire ce qui est bon pour nous, cessez de nous dire ce qui est angoissant pour nous ou ne l'est pas, cessez de nous traiter comme des enfants ou pire des plantes que l'on rempote dans un « meilleur » terreau au gré de vos humeurs politiques de courte vue !

Nous sommes des êtres humains passablement angoissés par une pandémie sans précédent, ayant dû nous adapter tout au long de cette année au PCA, au télétravail, au confinement, au reconfinement, dans des conditions rocambolesques.

N'ajoutez pas à cette angoisse celle de devoir tout recommencer dans moins d'un an, alors qu'on ne sait pas comment cette pandémie évoluera à moyen terme.

Arrêtez cette fuite en avant vers toujours moins de service public et un service de moins bonne qualité.

Suspendez cette relocalisation au moins le temps que l'épidémie se calme, laissez nous organiser notre avenir avec sérénité.

LES AGENTS DU CENTRE DES RETRAITES DE PARIS